



Pouvez-vous chauffer régulièrement votre logement ? Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ? Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ? Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'**enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)** que l'Insee réalise de **février à avril 2024**.

Près de 22 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer sont interrogés.

Pourquoi cette enquête ?

L'objectif de l'enquête SRCV est de **collecter des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé**. Ces informations sont utiles pour étudier la répartition des revenus, mieux comprendre les phénomènes de pauvreté ou d'exclusion sociale et évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités. Le dispositif SRCV est la partie française d'une enquête menée dans toute l'Union européenne. Cette dernière sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres sur les conditions de vie et les inégalités.

Un échantillon de logements tirés au sort

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements a donc été tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au **secret professionnel** et est muni d'une **carte officielle**. L'entretien se déroulera **en face-à-face**. Il s'agit d'une **enquête en panel** : le principe est de suivre les personnes interrogées d'une année sur l'autre, pendant 4 ans. Ce suivi sur la durée permet de mieux comprendre et analyser les situations de pauvreté et leur évolution.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique à caractère **obligatoire**. Les réponses seront **confidentielles**, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut.

L'enquête en Normandie

L'Insee Normandie pilotera l'enquête SRCV pour les 5 **départements normands** et le **Val d'Oise** (95). Près de **1 300 ménages** seront enquêtés en Normandie et près de **330** dans le Val d'Oise.

Pour en savoir plus sur cette enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>